

SOMMAIRE

Page 2.

Urbanisme, budget 2016

Page 3.

Travaux, video-protection, café associatif, Barbython, recrutement, entretien des sentiers

Page 4.

Infos diverses, Agenda

→ Chasse aux oeufs



→ Repas des aînés



→ Lauréats du concours communal du fleurissement



Le mot du Maire, Catherine CHAPPUIS



Le printemps n'est pas encore officiellement là et la réflexion Centre bourg ne livrera ses conclusions que d'ici la fin du 2^e trimestre, que la mue du centre commercial a déjà commencé.

C'est le 2 février que la Poste a enfin pu rouvrir ses portes au terme des travaux de reconstruction consécutifs à l'arrachage du distributeur automatique en mai dernier. C'est avec beaucoup de plaisir que les clients habitués ont pu retrouver le sourire de leurs guichetiers. Pendant la période de fermeture d'autres habitudes ont été prises par obligation. Il faut aujourd'hui profiter de cette réouverture et faire revivre ce service de proximité indispensable à tous ceux qui ne peuvent se déplacer aisément.

Le café associatif « Au bonheur d'une pause » a, lui, ouvert ses portes en fanfare le 29 février. L'affluence de l'inauguration a d'emblée confirmé le plaisir de nombre de Barbysiens de voir enfin s'établir au centre de la Commune un lieu de convivialité propice aux rencontres, à l'échange et au bien vivre ensemble. Le programme d'animations diverses et variées séduira son public à n'en pas douter. Chacun y trouvera son plaisir ne serait-ce que prendre un café en lisant le journal quotidien mis à disposition tous les jours. Longue vie à ce café tant attendu ! Les espaces extérieurs se transforment aussi. A la végétation trop envahissante qui avait gagné tant d'espace en quelques décennies va succéder un aménagement d'espaces verts ouverts et de qualité. Des salons de verdure, bordés de fleurs et de plantes adaptées variées vont inviter prochainement les promeneurs à s'arrêter sur les bancs qui seront aménagés à proximité d'un nouvel espace de jeux d'enfants. Il s'agit de transformer un espace que l'on traversait uniquement en un lieu de vie et de rencontres accueillant au centre des différents commerces.

Du côté de Chambéry métropole d'autres enjeux sont également d'actualité :

- La probable fusion de la Communauté d'agglomération avec la Communauté de communes du Cœur des Bauges. Dans le cadre de l'application de la Loi NOTRe il s'agit, pour nous territoires urbains, d'assumer un devoir de solidarité mais avant tout de responsabilité puisque ces grands territoires ruraux nous accueillent pour de nombreuses activités de loisirs, de pleine nature et nous réservent de nombreux produits locaux de qualité entre autres.

- Les évolutions annoncées du schéma de déplacement des bus : sans doute un vrai gain en termes de cadencement et de rapidité pour relier la ville centre mais au détriment de la desserte fine de notre Commune puisque l'arrêt mairie d'aujourd'hui disparaîtrait au profit des arrêts, route de la Trousse, avenue Paul Chevallier (tous deux à créer) et Monférine. **Venez nombreux à la réunion publique organisée le 8 avril prochain pour vous informer et témoigner de vos attentes du service transports en commun.**

La qualité de notre vie quotidienne dépend beaucoup de l'ensemble de ces questions mais aussi de nombreux autres sujets que vous trouverez détaillés dans ce numéro du Barby Flash. N'hésitez pas à suivre l'actualité de Barby et à y participer activement chaque fois que possible.

RÉUNION PUBLIQUE

Vendredi 8 avril à 18h30 – Salle des mariages
sur les modifications des lignes de bus à partir du
29 août 2016 - organisée par Chambéry Métropole

→ Exposition de Chantal HARDY, artiste peintre - jusqu'au 6 mai à la salle des mariages



→ Réouverture de la Poste le 2 février



LA VIE À BARBY

URBANISME

FLEURISSEMENT DU CENTRE COMMERCIAL

Après avoir supprimé les végétaux les plus volumineux du centre commercial en février, les services techniques de la Commune ont commencé les nouvelles plantations qui orneront désormais cet espace, avec la volonté d'en faire un lieu de rencontre et de partage. Cet aménagement sera complété par l'installation d'un jeu destiné aux 5/10 ans. Le tout s'inscrit dans une opération plus globale, qui à terme, devrait voir la place de la mairie réaménagée avec la volonté affichée de rendre le centre de la commune plus attractif afin d'y soutenir l'activité de nos commerces.



ÉCLAIRAGE CENTRE COMMERCIAL

Après le secteur de la Bâtie, le parking et le parvis du collège en 2015, la Commune poursuit le programme pluriannuel de remplacement des quelque 300 ballons fluo présents sur son territoire. Le choix a été cette année de traiter prioritairement le centre commercial afin d'accompagner la requalification paysagère en cours. Les ballons fluo seront remplacés par des luminaires à leds, les cheminements couverts le long des commerces seront éclairés par des appliques à leds également. Des pavés éclairés seront installés sur les cheminements transversaux et les ballons fluo installés sur les supports multiples en forme de fleurs seront remplacés par un éclairage d'ambiance. Au final, ce sont plusieurs points lumineux qui seront supprimés au profit d'un éclairage leds offrant une meilleure performance pour une consommation électrique très largement réduite. Les travaux devraient se dérouler avant l'été.

CENTRE BOURG

L'étude d'urbanisme portant sur le projet de requalification du centre bourg continue sa progression. Une phase de concertation avec la population a permis à une vingtaine de Barbysiens de proposer, le 5 mars dernier lors d'une réunion publique, sa vision du projet, de rappeler notamment son attachement au maintien de l'esprit « village » et de faire part de son souci de développer l'attractivité du centre commercial. À l'issue de cette réflexion et de cet échange avec les habitants,

l'équipe de maîtrise d'œuvre, retenue par la commune et dirigée par l'architecte urbaniste Alan Hennessy, proposera ses conclusions avant la fin du mois de juin. Il reviendra alors à l'équipe municipale de faire des choix et de proposer un calendrier de mise en œuvre de ce projet ambitieux pour la commune. Différentes hypothèses d'aménagement restent possibles et les choix seront, bien entendu, guidés par le souci de l'intérêt général et la préservation de la bonne santé financière de la commune. Nous garderons à l'esprit un des objectifs principaux de cette étude, à savoir le soutien à notre centre commercial, pour permettre, au-delà de sa préservation, son renforcement. La majorité municipale conserve l'objectif de voir une première tranche de travaux engagée rapidement et notamment ce qui concernera la requalification du parvis de la mairie ainsi que l'aménagement de l'espace compris entre la route de la Trousse et celui-ci. Les propositions retenues feront, bien entendu, l'objet d'une présentation lors d'une réunion publique, dont la date restera à fixer.

GRAND CLOS

Le dossier de la ZAC du Grand Clos est entré, en ce mois de mars 2016, dans une phase importante et décisive avec le démarrage des travaux de viabilisation des terrains qui recevront dans les prochaines années les nouveaux logements. La Société d'Aménagement de la Savoie (S.A.S.) maître d'ouvrage en tant que concessionnaire de la Commune pour ce projet, a passé commande de marchés de travaux destinés à réaliser les voies d'accès aux différents lots ainsi que leur

desserte par les différents réseaux (eau potable, eaux usées et pluviales, électricité, etc...). Ces travaux sont divisés en quatre lots : terrassements et réseaux, aménagements paysagers, éclairage public, bordures et enrobés. Ils représentent un investissement d'environ 1,5 M€ (pour la ZAC) et devraient être terminés pour la fin de l'année à l'exception de la dernière couche d'enrobé qui ne se fera qu'après la construction des logements. En marge de ces travaux la commune a décidé de requalifier complètement le chemin des Boîtes afin de le rendre plus « accessible » à tous. Les travaux devraient être terminés avant l'été afin de permettre aux Barbysiens d'en profiter dès cette année. Dans le cadre de ces travaux de requalification, le chemin des Boîtes sera donc fermé jusqu'au 30 juin 2016. Les premiers permis de construire devraient être rapidement déposés. Cela concerne un peu moins de 70 logements et le lancement de la commercialisation des derniers lots disponibles se fera avant la fin de l'année. La construction des premiers bâtiments pourrait débuter au printemps 2017.

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U)

La Commune de Barby souhaite procéder, à la demande de l'Etat, à une modification simplifiée du document sur le secteur du quartier militaire de Roc Noir. Suite aux attentats de 2015, l'armée de terre a modifié le format de sa force opérationnelle terrestre pour assurer la mission « sentinelle ». Dans ce cadre le 13^e Bataillon de Chasseurs Alpins accueille en urgence de nouveaux personnels, comme plusieurs autres régiments au niveau national. Les personnels sont logés de façon provisoire dans l'attente de la réalisation de ces nouveaux bâtiments. Leur mise en œuvre nécessite une adaptation mineure du règlement écrit et graphique du PLU de Barby. Dans ce cadre, le dossier de projet de modification simplifiée n° 2 sera mis à la disposition du public durant un mois, du mercredi 27 avril au mardi 27 mai 2016 inclus, au siège de Chambéry métropole et à la Mairie de Barby. Un registre sera ouvert permettant de consigner les observations éventuelles du public.

BUDGET 2016

Le budget primitif 2016 a été voté lors du conseil municipal du 29 février 2016. Comme toutes les autres communes, Barby subit à la fois la baisse des dotations de l'Etat et de nouvelles charges (Temps d'Activités Périscolaires, Urbanisme, Fonds de péréquation intercommunale). Cet ensemble de baisse de dotations et de nouvelles charges aura un impact de 1.2 millions d'euros sur les finances de la commune durant ce mandat (soit l'équivalent de 20 % de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur la même période) sans compter la baisse sensible des subventions. **Toutefois la bonne santé financière actuelle de la commune (qui reste totalement désendettée) permet à la fois de ne pas augmenter les impôts locaux communaux (qui n'ont pas évolué depuis 21 ans) et de maintenir un bon niveau d'investissement.**

Taux d'imposition

Maintien des taux d'imposition en 2016

Taxe d'habitation : 10.06 % (contre 14.96 % de moyenne de l'agglomération)

Taxe foncière : 18.35 % (contre 24.23 % de moyenne de l'agglomération)

Dépenses d'investissement inscrites au budget

1 113 276 euros dont **239 276 euros** de reports de 2015 et **874 000 euros** de nouveaux investissements avec en particulier :

Gymnase (rénovation de la grande salle)

École maternelle (bloc des petits)

Réaménagement paysager du centre commercial et études du projet centre bourg

2^{ème} phase du renouvellement de l'éclairage public permettant de faire des économies d'électricité

Nouvelle tranche de caveaux au nouveau cimetière / Ateliers communaux / Climatisation de la crèche / Vidéo Protection / Bornes électriques / Accessibilité

Recettes de Fonctionnement (hors exceptionnelles)

2 465 275 euros dont **48.7 %** reversement de l'Etat + Chambéry métropole, **41.5 %** taxe d'habitation, taxe foncière et droit de mutation, **9.8 %** périscolaire, loyers, contrat enfance, etc.

Dépenses de Fonctionnement

1 955 850 euros dont **53 %** de frais de personnel, **16 %** entretien des bâtiments et voirie, **13 %** subvention aux associations, crèche, SICAL, **12 %** chauffage, eau, électricité, **6 %** autres divers

TRAVAUX

CIMETIÈRE

Une nouvelle tranche de construction de 11 caveaux sera lancée en juin, permettant au cimetière paysager d'augmenter sa capacité d'accueil malheureusement arrivée à saturation.

ECOLE MATERNELLE

Les travaux de rénovation se poursuivent en 2016 avec la rénovation intérieure du groupe des petits (ventilation, isolation, peinture et éclairage).

ECLAIRAGE PUBLIC

Les études sont en cours pour la rénovation de l'éclairage d'une partie du Clos Besson (avenue de

Salins/Ecole maternelle, centre commercial, place de la Mairie, avenue principale).

GYMNASE

Les études de maîtrise d'œuvre sont en cours pour permettre la rénovation intérieure partielle du gymnase situé à proximité du collège, et notamment la mise aux normes du terrain de basket.

CRÊCHE

La climatisation d'une partie de la crèche sera réalisée aux vacances de Pâques afin de limiter les impacts des pics de chaleur de l'été 2016.

LES MOUETTES

Les études d'aménagement intérieur des Mouettes sont en cours pour permettre un accroissement de la capacité d'accueil du restaurant scolaire dès la rentrée de septembre 2016. Ces aménagements favoriseront aussi le fonctionnement du centre de loisirs dans sa gestion des salles.

CLOS BESSON

Des travaux d'entretien des chemins du Clos Besson seront réalisés dans le printemps, ainsi que des reprises ponctuelles améliorant la qualité des cheminements et des circulations automobiles.

VIDEO – PROTECTION

À l'instar des Communes environnantes dont plusieurs d'entre elles sont déjà équipées, la réflexion concernant la vidéo protection se poursuit à Barby. L'objectif prioritaire, hormis l'effet de dissuasion que l'on peut en attendre sur les secteurs dotés de caméras, sera de nous munir d'un nouvel outil de résolution des actes de malveillance.

Le travail mené en lien avec la gendarmerie, à partir d'un diagnostic qu'elle a réalisé, a permis de mettre en évidence la priorité à la surveillance des voies de circulation pour repérer les déplacements des personnes recherchées. Il est probable qu'à un moment ou à un autre elles emprunteront les routes

principales de notre commune. Pour une surveillance la plus exhaustive possible, ce sera une petite dizaine de caméras qui sera nécessaire pour mailler nos voiries, aux entrées de ville et sur les plus grands axes. 7 zones d'implantation sont pressenties pour balayer les différents espaces priorités dont la place de la mairie, la maison des associations l'Envolée, les deux ronds-points d'entrée de ville, l'entrée et la sortie du parking souterrain, l'avenue Principale et la rue du Prédé.

Les enregistrements ne seront examinés qu'en cas de besoin et dans le cadre d'une procédure très encadrée. Les libertés publiques seront préservées

et même confortées car la sécurité est sans doute aujourd'hui une des libertés fondamentales de notre société.

Le Conseil municipal vient de délibérer le 29 février dernier pour solliciter une subvention du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) pour financer cette installation de vidéo protection. Le projet de mise en œuvre de ces équipements fera l'objet d'une future réunion publique à laquelle la gendarmerie sera associée pour évoquer également des informations concernant l'action « participation citoyenne » (ex-voisins vigilants).

CAFÉ ASSOCIATIF "AU BONHEUR D'UNE PAUSE"

UNE BELLE INAUGURATION POUR LE CAFÉ ASSOCIATIF « AU BONHEUR D'UNE PAUSE »

Attendu depuis longtemps sur notre commune, le café associatif « Au Bonheur d'une Pause » a ouvert ses portes le 29 février dernier. L'inauguration officielle le 5 mars a été un véritable succès. Les habitants de la commune et des environs sont venus en nombre se rencontrer dans ce lieu de convivialité, de partage et d'échange. Enfin un endroit pour prendre une petite pause, ouvert à tous, que ce soit en famille, entre amis ou seul. L'accueil chaleureux qui est réservé à chacun donne envie d'y rester. Les enfants sont les bienvenus, un endroit pour jouer leur est dédié. Les mamans et les papas pourront changer les plus petits, bénéficier d'un transat bébé, d'un parc, d'une chaise haute...

Tout est prévu pour le bien-être de tous les clients. Des ateliers sont d'ores et déjà mis en place : couture,

tricot, scrapbooking. Bien d'autres suivront. Vous pouvez profiter de cet endroit, unique en Savoie dans sa configuration, tous les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h ainsi que le mercredi de 8h30 à 12h et le samedi de 9h à 12h.



BARBYTHON

PLUS DE 20000 EUROS RÉCOLTÉS POUR LE TÉLÉTHON À BARBY!

Cette année encore, le week-end du Téléthon à Barby a été un beau moment festif de générosité et de solidarité. L'association Barbython a été heureuse et fière de remettre un chèque de 20011,22 euros à la coordination du Téléthon pour l'Association Française contre les myopathies, portant ainsi à plus de 116000 euros les sommes versées au Téléthon depuis huit ans. Un grand bravo aux sportifs (396 coureurs, 161 marcheurs et 90 enfants) qui ont participé aux différentes courses, aux professionnels et aux nombreux bénévoles qui ont assuré les animations, la sécurité et la restauration : le généreux buffet préparé par S. Liothaud et les parents du Trésor des Écoles a, cette année encore, remporté un franc succès auprès des coureurs et marcheurs. Merci à tous et rendez-vous en 2016!



RECRUTEMENT

En 2016, la gendarmerie nationale recrute 7000 gendarmes adjoints volontaires (GAV) âgés de 17 à 26 ans et sans condition de diplôme. Sous contrat pendant une période de 5 ans maximum, ils secondent les sous-officiers dans les missions quotidiennes de la gendarmerie. Depuis juin 2014, les candidatures ne sont plus recueillies par les brigades. Le candidat est l'acteur principal de sa candidature en renseignant une demande informatisée via le site internet www.lagendarmerierecrute.fr.

ENTRETIEN DES SENTIERS

La traditionnelle journée d'entretien des sentiers forestiers aura lieu le **samedi 23 avril (report au 30 avril en cas de pluie)**. Rendez-vous à 7H30 sur le parking de l'église pour tous les volontaires.

Piochage et élagage seront au menu du matin, avant un repas convivial offert à midi par la municipalité.

LA VIE À BARBY

INFOS DIVERSES

LA FÊTE DES ENFANTS DU RELAIS

Cette année, elle aura lieu le **samedi 28 mai de 9h30 à 12 h aux Mouettes**. Organisée par les assistants maternels et les animatrices du relais, ce moment de fête sera l'occasion d'inviter les parents des tout-petits confiés. Le thème : « Enfants du monde », en musique.

SERVICE CIVIQUE



Une jeune volontaire de 19 ans, Charlotte GIROD, a été recrutée par la Bibliothèque « les Mille Feuilles » pour réaliser un service civique d'une durée de 6 mois à compter du 29 février 2016. Elle intervient dans 4 structures différentes : la bibliothèque, la crèche, le service périscolaire et à la Monférine, pour exercer les missions suivantes :

- Améliorer l'accueil du public à la bibliothèque (développement du blog, animation de l'espace public numérique, co-animation des TAP et de l'accueil des classes),
- Participer à l'accueil des jeunes enfants et de leur famille à la crèche et aux activités d'éveil mises en place,
- Interventions sur le temps périscolaire (aide aux devoirs à la garderie, communication autour des TAP, intervention au restaurant scolaire),
- Participer à l'animation au foyer-logement la Monférine.

C'est la 1^{ère} fois qu'un service civique est recruté sur la Commune. Cela va permettre de développer de nouveaux projets et d'offrir une expérience enrichissante aux volontaires.

CONFÉRENCE BRAIN GYM

Comment aider les enfants dans leurs apprentissages, à la maison, à l'école... Organisée par l'Association Ré-Création de L'Être et animée par **Lydiane Ferrand Kinésologue**. **Mardi 5 Avril à 20h**. Salle de conférence L'Envolée. Ouvert à tous. Renseignements au 06 72 68 16 45. Mail : recreationdeletere@gmail.com

NUIT DES ÉGLISES

Temps fort en ce début d'été le **samedi 2 juillet** ; Barby participera pour la première fois à la « Nuit des églises ». De 20h à 24h, l'église accueillera les visiteurs qui pourront découvrir l'histoire de la paroisse avec une exposition d'objets liturgiques, de documents anciens, d'œuvres d'art et un diaporama expliquant les différents types d'architecture des églises.

TNT

Le passage à la TNT HD (haute définition) aura lieu en une seule nuit sur l'ensemble du territoire, **du 4 au 5 avril prochain**. Ce changement de norme de la télévision implique le cas échéant une mise à niveau de votre équipement TV pour continuer à recevoir la télévision après le 5 avril. Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites : <http://www.recevoirlatnt.fr/> <http://www.csa.fr/Television/La-reception>

BIBLIOTHÈQUE

18 AVRIL – 28 MAI : Exposition sur la Corée – Invité d'honneur du salon du livre de Paris-**Nombreux ouvrages présentés et soirée thématique**

JUIN : Opération « Premières Pages 2016 » : au niveau du canton

Vendredi 10 juin 16h30-19h – au C.C.L de Saint-Alban Laysse – Animations pour les enfants autour du livre « CUI CUI » de Marine Rivoal qui sera remis à tous les enfants nés ou adoptés en 2015 en Savoie, en partenariat avec les structures de la petite enfance et les bibliothèques du canton de Saint-Alban Laysse.

Samedi 11 juin de 10h à 12h à la bibliothèque et à la mairie de St Jean d'Arvey ; animations pour les enfants dans le cadre de l'opération « Premières Pages 2016 » en partenariat avec l'école de musique du canton.

LE CENTRE DE LOISIRS

« Je m'bouge malin pour bouger bien »

Le SICSAL, la Mutualité Française Rhône-Alpes et L'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé vous invitent à participer à un moment convivial sur la préparation et la récupération après une activité physique, « Bien se préparer... sans s'abîmer ». Cet événement a lieu dans le cadre de « L'opération Prévention Montagne » encadrée par les CRS du 18 au 22 avril. Les intervenants sensibiliseront les enfants des centres de loisirs du SICSAL à une pratique responsable des sports de montagne à travers des activités ludiques et notamment en les initiant à l'escalade. (Attention, pour des raisons de sécurité, le mur d'escalade ne sera accessible qu'aux enfants de plus de 6 ans ET mesurant plus de 1,25 m). Ce partenariat est financé par la MAE Solidarité et le Ministère de l'Intérieur. Ces différents ateliers seront ouverts à tous les enfants (inscrits ou non du centre de loisirs) accompagnés de leurs parents, **le mercredi 20 avril de 16h à 18h30 au centre de loisirs « Les Mouettes »**. Nous vous attendons nombreux.



PAROLE À LA MINORITÉ

Non ce ne sont pas les bonnes décisions qui sont prises à Barby. En matière d'urbanisme, les projets de construction, trop nombreux, décidés sans concertation préalable, détruisent à jamais le cadre de vie et asphyxient notre cluse. Quand on voit actuellement les problèmes de circulation sur les axes BARBY-CARREFOUR DE LA TROUSSE – BASSENS, l'accès à la VRU à LA RAVOIRE par l'Avenue Paul Chevallier : tout est saturé. Avec les nouvelles constructions, comment va-t-on circuler ?

RÉSULTATS DU CONCOURS PHOTOS

Les lauréats du concours photos sur le thème « perspective » ont été récompensés le 29 janvier dernier. 1er prix : Marc CHAMBRE



1er prix

2ème prix : Emeline ROBERT / 3ème prix : Emilie DEBOUCHE.

Le thème du prochain concours sera « sports et loisirs ».

Les participants peuvent déposer leurs photos du 15 avril au 15 octobre 2016. Le règlement est disponible en mairie et sur le site internet www.barby73.fr

AGENDA

→ AVRIL

Samedi 2 : Soirée crêpes organisée par le Basket à la salle des fêtes

Mardi 5 : Conférence organisée par Ré-Création de l'Être - 20 h à l'Envolée

Vendredi 8 : Réunion publique sur les transports - 18h30 salle des mariages

Samedi 9 : Concours de belote du Judo Club - 14 h à la salle des fêtes

Mercredi 13 : Atelier créatif pour enfants - 10h30 à la bibliothèque

Samedi 16 et dimanche 17 : Trail du Mont Saint Michel

Mercredi 20 : Contes avec Marie-Jo à 10h30 à la bibliothèque

Samedi 23 : - Vente de diots-patates organisée par la Chasse à la salle des fêtes
- Journée entretien des sentiers

→ MAI

Lundi 2 : Conseil Municipal à 19h

Mardi 3 : spectacle de cirque de l'école élémentaire à 18h30

Samedi 7 et dimanche 8 : 40^{ème} anniversaire national du TAI-DO au gymnase

Dimanche 8 : Cérémonie 10h30 au monument aux Morts

Samedi 14 : - Mini-marché de printemps organisé par les Petits Mickeys - 9h-12h place de la Mairie
- Fête du Judo à la salle des fêtes

Samedi 21 : - ODYSSEA Course Marche contre le cancer du sein à Chambéry
- Fête du Basket à la salle des fêtes
- Portes ouvertes Challes Aviation

Samedi 21 et dimanche 22 : Portes ouvertes au 13^e BCA

Dimanche 22 : « Vide ton Sac » organisé par le Val de Laysse - 6-18h place du gymnase

Jedi 26 : Présentation du voyage à Ilva Mica (Roumanie) à 18h30 salle des mariages.

Samedi 28 : Fête des enfants du Relais assistants maternels 9h30-12h aux Mouettes

→ JUIN

Lundi 6 : Conseil Municipal à 19h

Samedi 11 : Forum des Associations - Barby en Fête 14h-18h pelouse salle des fêtes

Les Faillies organisées par le GAB

Lundi 20 : Cérémonie commémorative stèle de Barby/Challes Les Eaux

Vendredi 24 : Concert Rock organisé par le GAB et l'école de musique à 20h au Parc Malatray

Dimanche 25 : Fête du tennis à la salle des fêtes

→ JUILLET

Samedi 2 : La Nuit des Eglises à partir de 20h à l'Eglise de Barby

Lundi 4 : Conseil Municipal à 19h

Mardi 5 : Remise des Trophées de la Commune 19h salle des mariages.

RECOMMANDATIONS ET RAPPELS DIVERS

DÉCHETS VERTS

Les déchets verts ne doivent pas être déposés dans les conteneurs d'ordures ménagères. Ils sont en effet recyclables sous forme de compost et à cet effet il convient de les porter en déchetteries. Vous pouvez également les broyer pour faire du paillage ou du compost dans votre jardin. Si vous ne disposez pas de broyeur vous pouvez emprunter gratuitement celui de Chambéry métropole (adapté aux grosses quantités). En 2016 il sera disponible pour les habitants de Barby les semaines 14, 17, 20, 23 etc. (toutes les 3 semaines). Rappel : le brûlage des déchets verts est interdit!

COMPOSTEZ VOS DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN

Déchets de cuisine, de jardin et de tonte peuvent être compostés facilement, et c'est d'autant moins d'ordures ménagères à traiter! Vous pouvez obtenir pour 15 euros un composteur individuel auprès de Chambéry métropole : réservation par téléphone au 0800881007. Si vous êtes intéressé par un projet de compostage collectif (immeubles), contactez la mairie.

OBJETS ENCOMBRANTS ET DÉCHETS TOXIQUES

Ces déchets doivent impérativement être portés en déchetterie, tout comme les appareils électriques.

HORAIRES DES DÉCHETTERIES

du 1^{er} avril au 30 septembre : 8H30-12H et 14H-18H du lundi au samedi, 8H30-12H les dimanches et jours fériés.

Du 1^{er} octobre au 31 mars : 8H30-12H et 14H-17H30 du lundi au samedi. Fermeture le jour de Noël, le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai.

PILES ET CARTOUCHES D'IMPRIMANTES

Les piles et cartouches d'imprimantes usagées peuvent être déposées en déchetterie, mais aussi en mairie où se trouvent des bacs spécifiques. Elles sont ensuite recyclées. Surtout ne les jetez pas à la poubelle!

COLLECTE DES TEXTILES

Vous n'utilisez plus certains vêtements, textiles ou chaussures? Déposez-les dans la borne de collecte se trouvant en face de la salle des fêtes, ils seront collectés par Emmaüs Vêtements.

DÉCHETS DE SOINS

Ils peuvent représenter un véritable danger pour les agents de collecte. Ne jetez aux ordures ménagères que les déchets « mous » (compresses, pansements), qui doivent être emballés dans un sac. Les objets piquants ou tranchants (seringues, aiguilles, lames) doivent être mis dans des boîtes spécifiques et faire l'objet d'une collecte spéciale : contacter la pharmacie pour cela.

→ Un doute, une question sur les déchets ?
Tél. : 0800881007 (gratuit)

NUISANCES SONORES, CHUT!

Je limite mes activités sonores (tonte, tronçonnage etc.) aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8H30 à 12H et de 14H à 19H30

Le samedi de 9H à 12H et de 15H à 19H

Le dimanche et jours fériés de 10H à 12H

Le reste du temps, ménageons des moments de silence! C'est d'ailleurs obligatoire...

CABANE À CHATS AU CLOS GAILLARD

L'association « Les Chats libres » de Chambéry a pour but de protéger, vacciner, soigner, stériliser et éventuellement faire adopter les chats errants de Chambéry et alentours. Avec l'accord de la mairie de Barby, une cabane pour chats a été installée dans un bosquet du Clos Gaillard. Elle leur permet de se protéger des intempéries et d'être nourris dans un lieu unique, limitant ainsi les problèmes d'hygiène dus à une alimentation diffuse.



Chats libres
de Chambéry



Contact : contact@chatslibreschambery.com

Boîte vocale : 09 72 47 45 84.

<http://www.chatslibreschambery.com>

et sur Facebook :

Les Chats Libres de Chambéry.